

DOSSIER DE PRESSE

2024



Syndicat mixte du
SCOTAM

SOMMAIRE

1

Le SCoT, un document de planification stratégique

2

Une Fédération Nationale pour les SCoT

3

Le SCoTAM : un territoire, un projet, une structure

4

Un Plan Paysages pas comme les autres !

1

LE SCOT, UN DOCUMENT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

LE SCOT, UN DOCUMENT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un outil de planification à l'échelle de plusieurs intercommunalités. Il définit, pour un territoire, les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 20 ans à venir et prépare ainsi les conditions de vie de demain. Le SCoT c'est :



Un cadre de référence et de cohérence pour l'ensemble des politiques publiques d'urbanisme, d'habitat, de transports et déplacements, de développement économique, d'implantation commerciale, d'environnement et d'organisation de l'espace



Un projet stratégique qui prend en compte les préoccupations environnementales et les enjeux d'adaptation au changement climatique



Des objectifs et des orientations qui se déclinent dans les documents d'urbanisme locaux (PLUi, cartes communales), les Programmes locaux de l'Habitat, les Plans de Déplacements Urbains et toute autre politique publique menée par les intercommunalités du territoire concerné



Un dossier qui présente un diagnostic du territoire, un projet et des orientations pour mettre en œuvre le projet



[Voir la vidéo](#)

Le SCoTAM est un document évolutif

Approbation du 1er SCoTAM >> 20 novembre 2014

Approbation de la 1ère révision >> 1er juin 2021

Approbation de la 1ère modification >> 7 décembre 2023

Cette vidéo a été réalisée à l'occasion de la 1ère révision du SCoTAM. Depuis, deux communes ont fusionné.

En 2024, le SCoTAM couvre 224 communes.

2

UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

Créée en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT est :



un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens



un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT



un interlocuteur porte-parole des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés



un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

363 ADHÉRENTS

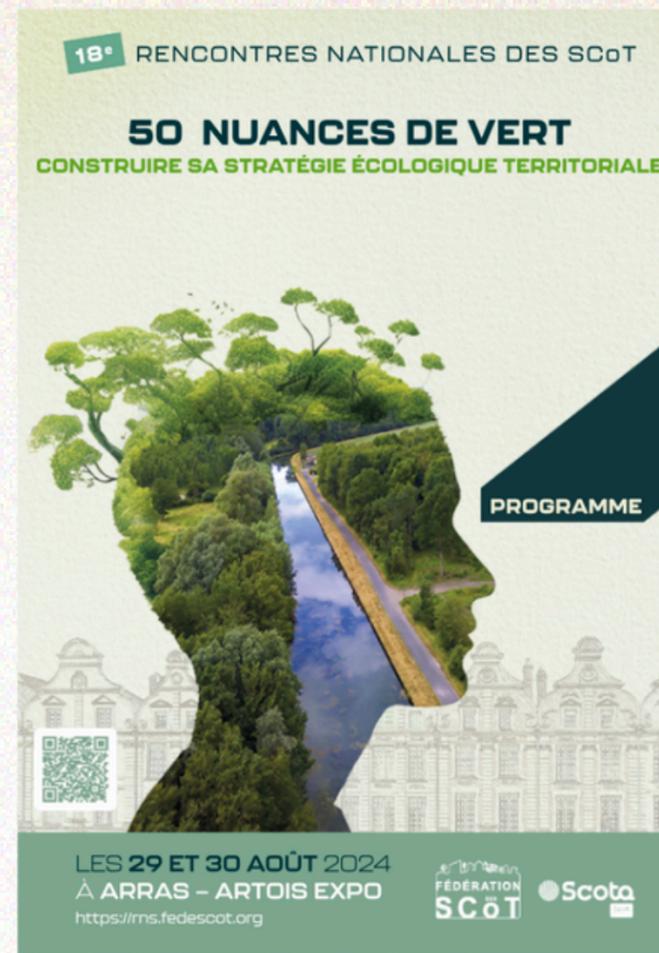
81% DES STRUCTURES DE SCOT ADHÉRENTES



UNE FÉDÉRATION NATIONALE POUR LES SCOT

Les prochaines Rencontres Nationales des SCoT se dérouleront à Arras, les 29 et 30 août 2024. Sous le thème :

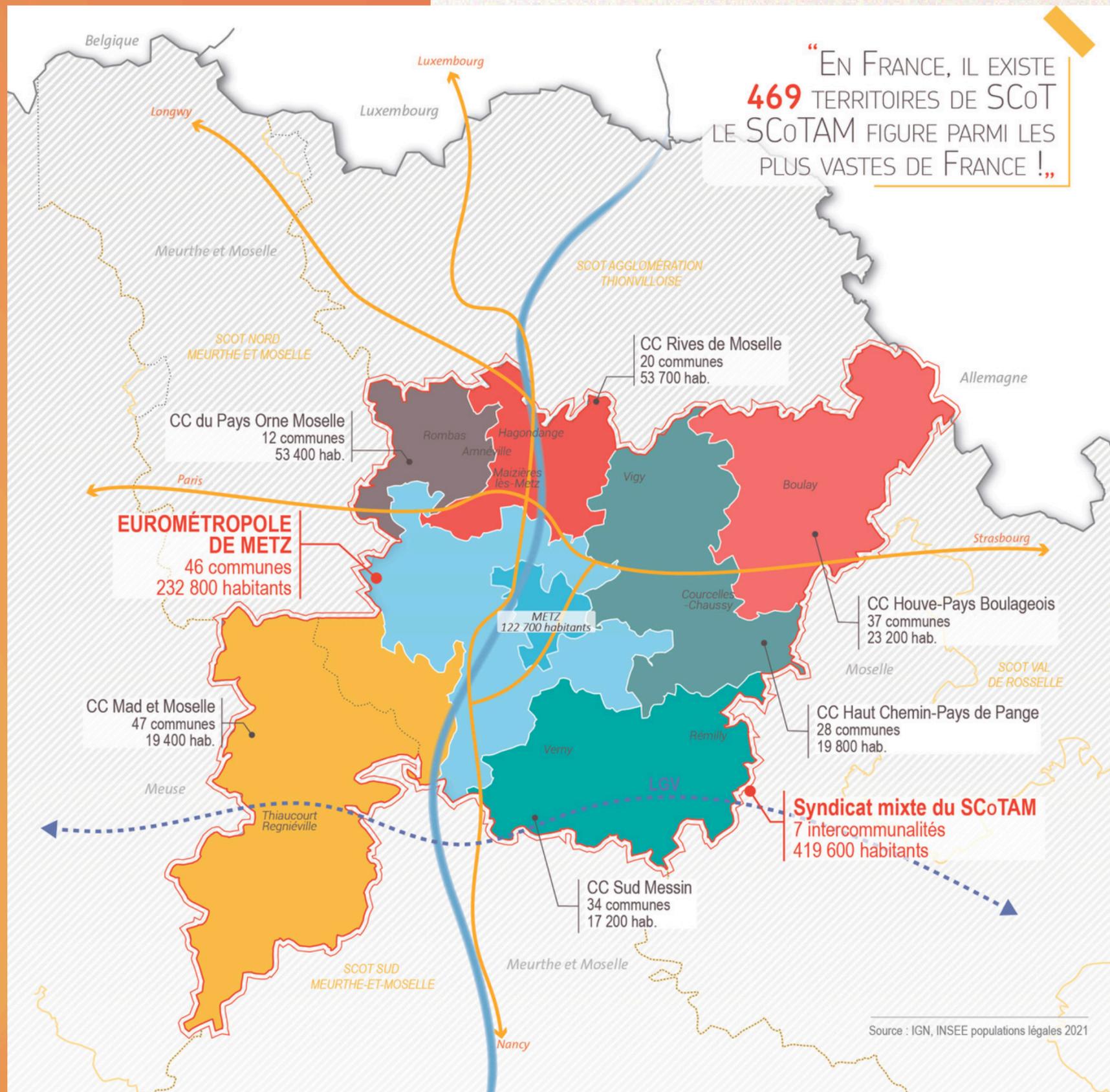
**50 nuances de vert :
construire sa stratégie
écologique territoriale**



Des SCoT, des structures porteuses et une Fédération nationale à cultiver sur des temps longs

3

LE SCOTAM : UN TERRITOIRE, UN PROJET, UNE STRUCTURE

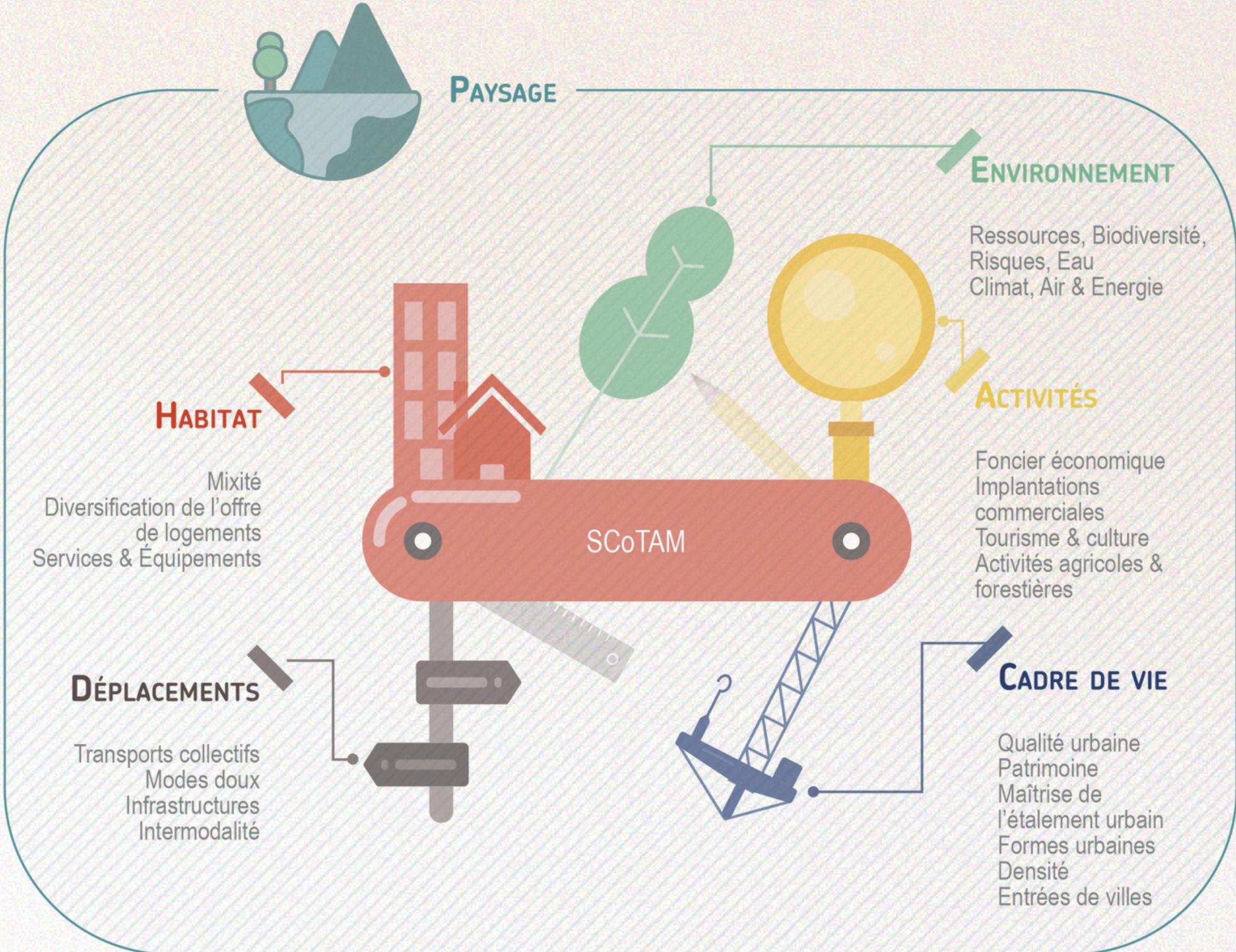


LE SCOTAM, UN TERRITOIRE

- ✓ 224 communes
- ✓ 419 600 habitants
- ✓ 7 intercommunalités
- ✓ 1 762 km² sur 2 départements (Moselle et Meurthe-et-Moselle), au carrefour de voies de communication, dans un espace transfrontalier
- ✓ Une métropole et 6 communautés de communes offrant des spécialités et des complémentarités territoriales
- ✓ Un territoire dynamique (165 200 emplois, grandes entreprises, équipements métropolitains, université et grandes écoles) arrimé au sillon lorrain
- ✓ Une richesse paysagère (7 unités paysagères, 26 % du territoire situé dans le PNR de Lorraine) et écologique

LE SCOTAM, UN PROJET

Il définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels



**LES GRANDES PERSPECTIVES QUANTITATIVES DU PROJET DE SCOTAM
PÉRIODE 2015 - 2032**

-50%

**DE CONSOMMATION
FONCIÈRE AU MINIMUM**

+22 000

**HABITANTS (SOIT 426 200
HABITANTS EN 2032)**

+32 460

LOGEMENTS

+20 000

EMPLOIS

LE SCOTAM, UNE STRUCTURE

Le SCoT est élaboré par une structure publique : le Syndicat mixte du SCoTAM. Ce dernier suit également la déclinaison des orientations du SCoT et accompagne les collectivités et leurs partenaires dans l'aménagement de leur territoire.

Les élus et les techniciens du Syndicat mixte sont chargés d'administrer l'établissement et de mener diverses activités réglementaires. En complément, ils organisent de nombreuses animations pédagogiques.



LE SCOTAM, UNE STRUCTURE PLURIDISCIPLINAIRE

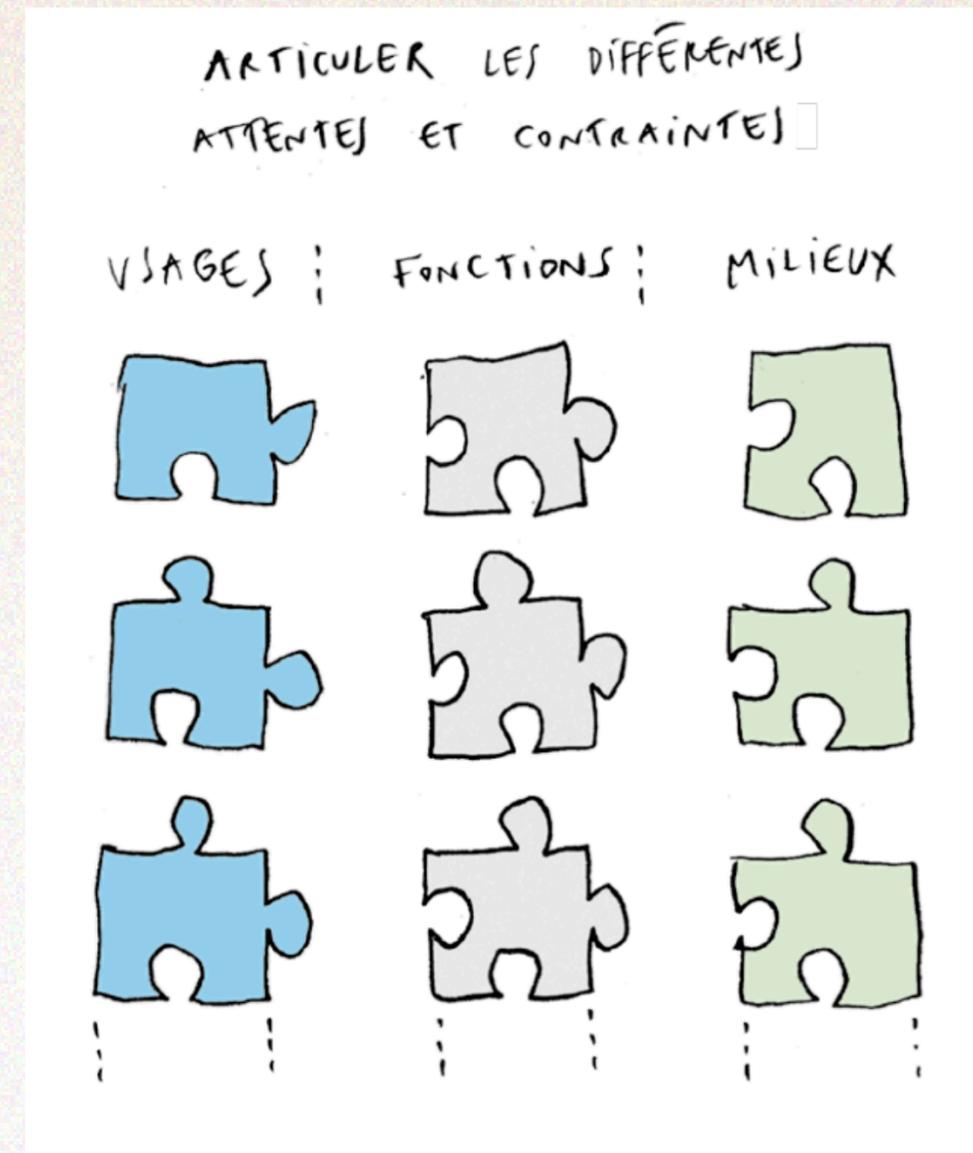
Le Syndicat mixte du SCoTAM s'attache à la cohérence d'ensemble, aux réalités territoriales et à l'adaptation aux enjeux d'avenir.

Des compétences duales :

- rigueur et souplesse
- expertise et polyvalence
- sens politique et approche technique

Pour atteindre des objectifs complexes :

- faire converger les enjeux et les points de vue
- conjuguer les temps courts et les temps longs
- appréhender les différentes échelles spatiales
- expliciter les nuances et complexités
- trouver les points d'équilibre, autour d'une quinzaine de politiques publiques



4

UN PLAN PAYSAGES PAS COMME LES AUTRES !

En complément du SCoT, le Syndicat mixte a élaboré un Plan Paysages qui depuis n'a cessé d'être en action

UN PLAN PAYSAGES PAS COMME LES AUTRES !

- A l'échelle d'un vaste territoire hétérogène
- Structuré autour d'**1** ambition, **3** enjeux phares, **10** thèmes d'actions
- Une méthode expérimentale avec un tandem prêt à innover
- Révélant la valeur de paysages dits « modestes »
- Des temps de formation élus, agents, partenaires



UN PLAN PAYSAGES PAS COMME LES AUTRES !

- Des livrables pédagogiques écrits et animés
- Des résultats en matière d'actions réglementaires
- De nombreux événements de sensibilisation à la culture paysagère
- Des transformations concrètes de lieux
- Une paysagiste recrutée au sein de la structure
- Un riche programme d'actions inscrit dans le temps



UN PLAN PAYSAGES PAS COMME LES AUTRES !



Pas d'actions sur les paysages
sans traduction du Plan Paysages
dans les documents de planification
et d'urbanisme !



Mise en œuvre du Plan Paysages du SCoTAM

Syndicat mixte SCoTAM
17 abonnés

S'abonner

0

Partager

Partager

Enregistrer



[Voir la vidéo](#)

COURS D'ÉCOLE : CASSONS LA CROÛTE !

La démarche « Cassons la croûte » porte sur la transformation, la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'école, au service des apprentissages pédagogiques et du bien-être des usagers.

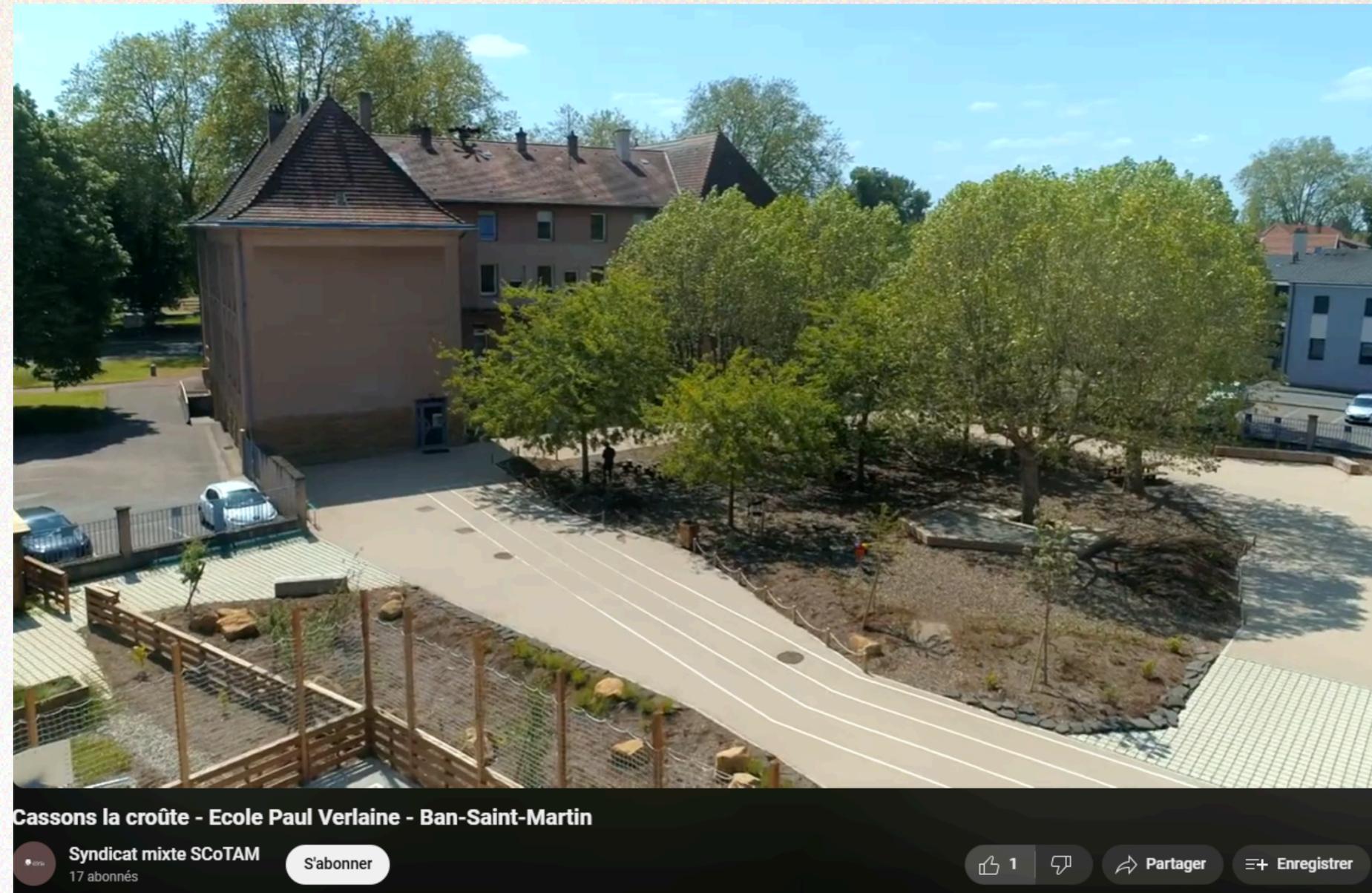
Elle vise à accompagner les communes et les écoles dans leurs réflexions et programmations en amont de commande de mission de conception et de réalisation des projets.



Syndicat mixte du
SCOTAM

TRANSFORMATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE PAUL VERLAINE (BAN-SAINT-MARTIN)

Zoom sur le projet
pilote de
l'opération
"Cassons la croûte"
du SCoTAM :



[Voir la vidéo](#)



Le SCoT a semé, sème et sèmera des graines qui se récoltent à court, moyen et long terme.

Il mène un travail progressif, de longue haleine, souvent méconnu mais qui s'enrichit, se diffuse et se concrétise pas à pas au service du cadre de vie des petits et des grands.

CONTACTEZ-NOUS

SYNDICAT MIXTE DU SCOTAM

contact@scotam.fr

48 Place Mazelle, 57000 Metz

03 72 60 61 32

www.scotam.fr





Syndicat mixte du
SCOTAM